

**4^e Réunion du Conseil du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC)
1^{er} juin 2018 à Brazzaville, Congo**

Mot de bienvenue du Facilitateur du PFBC

Excellence Monsieur le Ministre d'État ;

Madame la Ministre de l'Économie Forestière ;

Madame la Ministre du Tourisme et de l'Environnement ;

Madame la Secrétaire Générale Adjointe de la CEEAC

**Monsieur l'ambassadeur Représentant la Présidente en Exercice de la
COMIFAC ;**

Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs des Etats membres de la CEEAC ;

**Mesdames, Messieurs, les membres du Corps Diplomatique et les
Représentants des Organisations Internationales ;**

Mesdames, Messieurs en vos rangs et grades respectifs ;

Distingués invités ;

C'est un grand honneur et un grand plaisir pour moi, de prendre la parole en tant que Facilitateur du Royaume de Belgique du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo – le PFBC – pour vous souhaiter une chaleureuse bienvenue à notre 4^{ième} Réunion du Conseil du PFBC ici à Brazzaville en République du Congo.

Au nom de tous les Partenaires du PFBC, je voudrais saisir cette opportunité pour exprimer notre gratitude au Ministre d'État Henri Djombo, Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, au Ministre Rosalie Matondo, Ministre de l'économie Forestière du Congo et au Ministre Arlette Soudan, Ministre du Tourisme et de l'Environnement et au Gouvernement du Congo, ainsi qu'à nos partenaires locaux au Congo, pour leurs hospitalités, leurs contributions appréciés et importantes à notre rencontre.

Excellences, Mesdames, Messieurs

Tel que annoncé dans notre feuille de route, la Facilitation belge du PFBC s'investit pleinement dans la consolidation des résultats déjà obtenus dans le cadre de la réforme de la gouvernance du PFBC initiée par la Facilitation de l'UE et par l'ensemble des partenaires au cours de la période 2016-2017, et s'appuie à ce titre son action sur le fonctionnement régulier du Conseil du PFBC et des

Collèges des partenaires, ainsi que sur une organisation efficace des réunions annuelles des partenaires du PFBC en 2018 et en 2019.

En effet, le nouveau cadre de coopération du PFBC, tel qu'adopté lors de la 16ème Réunion des Partenaires tenue à Kigali en novembre 2016, prévoit que le « Conseil du PFBC se réunisse deux fois par an, une fois lors de la Réunion annuelle des Parties, et une fois entre ces réunions ». Ainsi, cette quatrième réunion du Conseil permettra de consolider le renforcement de la gouvernance du PFBC et constituera un cadre idéal pour promouvoir un dialogue élargi, et une coopération efficace entre toutes les parties prenantes au sein du partenariat dont le nombre de membres a considérablement augmenté depuis sa création.

Pour les travaux du Conseil du PFBC proprement dit et suite à cette cérémonie d'ouverture et dans cette même salle, j'aurai l'occasion de faire une présentation détaillée de la feuille de route de la Facilitation du Royaume de Belgique, un espace sera donné à chaque collègue du PFBC de s'exprimer sur ses activités et sa programmation aussi bien que la préparation de la 18^{ième} Réunion des Parties du PFBC. En outre, nous allons ensemble sur la base des rapports, examiner l'état de mise en œuvre des priorités annuelles 2018 tel que adopté au cours de la Réunion des Parties du PFBC de 2017 à Douala au Cameroun.

Je souhaite à nous tous de délibérations et travaux fructueux afin de consolider notre partenariat, maintenir sa dynamique exprimée à travers les contributions techniques et financières de ses partenaires à la faveur de la conservation, de la gestion durable des écosystèmes forestiers et le développement communautaire en Afrique centrale. Chacune et chacun de nous à sa pierre à apporter dans la construction de cette édifice afin qu'elle continue d'assurer ses missions.

Merci pour votre aimable attention et une fois de plus, je vous souhaite une chaleureuse bienvenue à Brazzaville.